



FPRN- FROLINAT 1ère ARMEE- MUR

DECLARATION / N° 001/COORD/NAT/UFC/21
relative au soutien au mouvement FACT et à la résistance active.

L'UFC salue et exprime son soutien sans réserve à l'action militaire que mène le **FACT** depuis le 11 avril 2021 dans le nord du pays. Les succès fulgurants enregistrés en quelques heures démontrent à suffisance la fragilité d'un pouvoir à bout de souffle, d'un régime honni par tous les Tchadiens. Par la même occasion l'UFC en appelle à toutes les coalitions militaires de l'opposition de se mettre en marche pour que cette brèche ouverte conduise, par la mutualisation des moyens, à la libération de notre pays. Celui qui dit toujours à qui veut l'entendre qu'il est arrivé au pouvoir par la force et ne le quittera que contraint et forcé, ignore sans doute l'aphorisme « *on peut tout faire avec une baïonnette, sauf s'asseoir dessus* » va bientôt l'apprendre à ses dépens.

La France a toujours été l'acteur inconditionnel de la stabilité ou de l'instabilité du Tchad. Intervention contre les soulèvements armés depuis les années 1965-1966, coups d'Etat contre Tombalbaye, accompagnement des rébellions de Hissène Habré puis de Idriss Déby. La défense du régime de ce dernier dictateur est tributaire des forces armées françaises. La désunion des organisations de l'opposition entretenue par l'égo de leurs dirigeants a été un des facteurs essentiels de la longévité du pouvoir autocratique actuel dans notre pays.

Il y a 6 (six) ans jours pour jour, le 13 avril 2015, l'Union des Forces pour le Changement (UFC) publiait un « **PLAIDOYER POUR UN DIALOGUE INCLUSIF AFIN DE PREVENIR TOUT NOUVEAU CONFLIT ARMÉ** ». Beaucoup avaient fait la sourde oreille ou s'étaient parfois moqué de cet appel. Pendant six ans cependant, l'UFC a continué de maintenir le contact avec la plupart des groupes d'opposition de l'extérieur sans toutefois parvenir à un accord.

Bien sûr ce n'est pas la première fois, mais les données de la situation politique et militaires au Tchad viennent de changer brutalement :

- Le scrutin présidentiel du 11 avril 2021 qui s'est déroulé « sans incident majeur » a été un véritable fiasco au niveau de la participation (qui était l'enjeu principal de cette élection gagnée d'avance pour le 6^{ème} mandat de Idriss Deby), au vu et au su de l'ensemble des chancelleries à Ndjaména. Après la « répression implacable » dénoncée dès le 18 mars 2021 par HRW (Human Rights Watch), la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), et le Mouvement Tournons la page ont exprimé, le 9 avril 2021, leurs vives inquiétudes face aux violations répétées des libertés et droits fondamentaux, et accrues en cette période électorale au Tchad. L'essentiel des partis d'opposition ayant appelé au boycott, les bureaux de vote, y compris en province, étaient « désespérément vides » selon l'ONG Coordination des actions citoyennes. La CENI et la Cours suprême (toutes les deux aux ordres) vont sans doute proclamer des résultats fantaisistes comme de coutume.
- Une coalition de tous les mouvements armés tchadiens se trouvant jusque là en territoire libyen a lancé des opérations militaires victorieuses et contrôle désormais l'ensemble de la région du Tibesti depuis le 11 avril, jour du scrutin présidentiel. Et l'Etat-major de l'armée de Idriss Deby, dans un communiqué du 12 avril 2021, dans une attitude de déni de réalité, écrit : « *une bande des terroristes a été repérée dans la zone de ZOUARKE dans la province du Tibesti. Jusqu'ici, ces terroristes adoptent la stratégie d'évitement avec les forces de défense et de sécurité* ».

De tout temps, c'est le soutien de la France qui a permis au dictateur tchadien de repousser les groupes de l'opposition armée : 2006, 2008, 2009, 2019. Aujourd'hui encore, Idris Deby va demander l'intervention de la France au nom de l'accord de coopération militaire datant de 1976, complétée par 6(six) additifs signés en catimini en septembre 2019 pour un soutien encore plus actif au régime tchadien.

La France est aujourd'hui plus que jamais face au dilemme incommode posé par le député français :

- En guise d'élections libres un simulacre électoral pour « légitimer » un 6^{ème} mandat gagné d'avance par Idriss Déby afin de prolonger de six années supplémentaires ses 31 années de pouvoir sans partage, avec la bénédiction et sous la protection des cinq derniers chefs d'Etat français ;
- une révolte armée dont le but déclaré est de forcer le protégé de Paris d'accepter de discuter autour d'une table-ronde une solution inclusive et pérenne aux crises qui secouent le pays depuis qu'il est indépendant ; et la France va une fois de plus envoyer son aviation « à la demande du gouvernement tchadien » pour « menace de coup d'état » comme disait le ministre français des affaires étrangères alors qu'il s'agit d'un sursaut légitime du peuple tchadien en vue de mettre fin à 3 décennies de dictature.

Le président Macron va-t-il envoyer une nouvelle fois les avions de l'opération Barkhane pour « sauver le soldat Deby » où aura-t-il la sagesse de corriger sa propre erreur et celle de ses prédécesseurs (François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande), presser gentiment le potentat tchadien et le pousser à trouver une solution négociée et définitive au problème de son pays ? Ou bien va-t-on continuer de traiter les opposants armés au Tchad de terroristes ou de « mercenaires » ?

Aucun mouvement tchadien n'a jamais posé d'acte terroriste et on ne peut tout de même pas traiter de mercenaires des gens qui se battent dans leur propre pays contre un autocrate. Il ne peut non plus s'agir de djihadisme car une rébellion tchadienne, le MDJT créée par feu Youssouf Togoïmi, a été la première à donner un coup d'arrêt à la tentative d'installation des islamistes du GSPC algérien dans le Tibesti en mai 2014.

Certes le régime Idriss Deby a su habilement se rendre utile dans la lutte contre le djihadisme au Sahel mais est-ce que les soucis sécuritaires de la lutte contre le terrorisme qui sont des objectifs à court terme dispensent la communauté internationale et particulièrement l'Union Européenne et la France de voir la vraie nature de sa gouvernance, l'absence d'Etat de droit et d'ouverture de l'espace démocratique que vient d'illustrer une fois de plus le scrutin présidentiel du 11 avril 2021 ?

L'UFC appelle les acteurs internationaux engagés avec le tyran tchadien et en particulier la France, à ouvrir les yeux sur ce régime qui, malgré toutes leurs aides et la manne pétrolière qui coule depuis 2003, n'a pas voulu insuffler une dynamique de développement du pays et préféré le détournement des deniers publics et la corruption pour l'enrichissement des siens, ce régime qui a attisé les conflits communautaires plutôt qu'instaurer un contrat social avec son peuple, ce régime qui dédaigne de contribuer à la création d'institutions capables de lui survivre mais qui a toujours cherché à asseoir sa légitimité sur le tripatouillage de la Constitution et les élections truquées.

Le 13 avril 2021

COORDINATION NATIONALE UFC
Le Secrétariat Exécutif